

Plan de refinancement : le groupe Casino a finalisé l'opération visant à renforcer sa liquidité et sa structure financière

Paris, le 21 novembre 2019,

Le groupe Casino a finalisé hier son plan de refinancement annoncé le 22 octobre visant à renforcer sa liquidité et sa structure financière.

La finalisation de ces opérations permet au Groupe de se concentrer pleinement sur l'atteinte de ses objectifs opérationnels, financiers et stratégiques ainsi que sur la bonne exécution de son plan de cessions d'actifs.

Ce plan a comporté deux volets :

- la levée de financement pour 1,8Md€ via un prêt à terme (« Term Loan B ») pour 1000M€¹ et une dette obligataire² high yield sécurisée de 800M€, à échéance janvier 2024,
- l'extension de 2Md€ des lignes de crédit confirmées en France en une nouvelle ligne de crédit confirmée (« RCF »), à échéance octobre 2023.

La mise à disposition du Term Loan B et l'émission de l'obligation *high yield* sécurisée, intervenues hier, ont permis au groupe de :

- financer l'offre de rachat portant sur les obligations de maturité 2020, 2021 et 2022 pour un montant décaissé de 806M€,
- rembourser les lignes de crédit tirées à date pour 630M€, et
- payer les honoraires et commissions liés à la transaction.

Le montant résiduel de 290M€³ a été placé sur un compte séquestre, dédié aux remboursements futurs de dette.

Cette opération a permis de porter la maturité de la dette du groupe⁴ à 3,8 ans, contre 3,3 ans avant l'opération.

Avec l'extension des lignes de crédit confirmées dans le nouveau RCF de 2Md€, le groupe Casino dispose désormais de 2,3Md€ de lignes de crédit confirmées non tirées en France. La maturité moyenne de ces lignes est de 3,6 ans contre 1,6 an avant l'opération.

¹ Emis avec une décote de 1%, soit 990M€ reçus par le Groupe

² Emission réalisée par Quatrim, filiale contrôlée indirectement à 100% par Casino, Guichard-Perrachon

³ Dette obligataire et prêt à terme

⁴ Dont c. 100M€ serviront au remboursement de la dette Ségisor

Ce communiqué de presse constitue une divulgation publique d'informations privilégiées au titre du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 et du règlement d'exécution (UE) n° 2016/1055 du 10 juin 2016.

Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées à l'aide de la terminologie prospective, notamment les termes «croire», «s'attendre à», «anticiper», «peut», «présumer», «planifier», «avoir l'intention de», «sera», «devrait», «estimation», «risque» et/ou, dans chaque cas, leur contraire, ou d'autres variantes ou terminologie comparable. Ces déclarations prospectives comprennent tout sujet qui ne porte pas sur des faits historiques et incluent des déclarations relatives aux intentions, aux convictions ou aux attentes actuelles de la Société ou de l'un des membres de son groupe, notamment en ce qui concerne les résultats d'exploitation, la situation financière, la liquidité, les perspectives, la croissance et les stratégies de la Société ou de l'un des membres de son groupe et les industries dans lesquelles ils exercent une activité. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes car elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles de survenir ou non à l'avenir. Les lecteurs sont avertis que les déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de la performance future et que les résultats d'exploitation, la situation financière et la liquidité de la Société ou de l'un des membres de son groupe, ainsi que le développement des secteurs dans lesquels ils exercent leurs activités, peuvent différer considérablement de ceux du Groupe ou de ceux sous-entendus par les déclarations prospectives figurant dans ce communiqué de presse. En outre, même si les résultats d'exploitation, la situation financière et la liquidité de la Société ou de tout membre de son groupe et le développement des secteurs dans lesquels ils exercent des activités sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être indicatifs des résultats ou de l'évolution des périodes ultérieures.

Les déclarations prospectives et les informations contenues dans cette annonce sont faites à la date des présentes et la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser toute déclaration ou information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou de toute autre manière, sauf si requis par la loi.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Régine GAGGIOLI – Tél : +33 (0)1 53 65 64 17

rgaggioli@groupe-casino.fr

ou

+33 (0)1 53 65 24 17

IR_Casino@groupe-casino.fr

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - +33 (0)6 26 27 37 05

ou

+33(0)1 53 65 24 78 - directiondelacommutation@groupe-casino.fr

Agence IMAGE 7

Karine ALLOUIS – Tel : +33(0)1 53 70 74 84 - kallouis@image7.fr

Flore LARGER – Tel : +33(0)6 33 13 41 50 - flarger@image7.fr